



REUNION MINISTERIELLE

« MISE EN VENTE DES MEDICAMENTS DEVANT LE COMPTOIR DANS LES PHARMACIES D'OFFICINE. »

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
Paris, 19 octobre 2007

« Principales remarques du Collectif Interassociatif sur la Santé »

Christian Saout, Président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS).

Le Collectif Interassociatif sur la santé (CISS) considère que l'on revient à une plus juste présentation du dossier appelé « automédication » depuis plusieurs mois, dossier qui avait perdu de son actualité avant que ne soit convoquée la réunion qui se tient aujourd'hui sous l'égide du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

En effet, dans le cadre du rapport demandé à Alain Coulomb, « Situation de l'automédication en France et perspectives de développement », le CISS avait fortement critiqué la méthode de travail privilégiant les approches bilatérales et excluant du champ de l'étude la question des risques liés au « pharmacies familiales ».

Il est donc plus juste de parler d'un processus de « mise en vente des médicaments devant le comptoir dans les pharmacies d'officine ».

Cependant, cette perspective n'atténue en rien trois remarques que nous avons formulées dans le cadre du rapport précité :

- L'augmentation du niveau d'information de la clientèle des pharmacies. D'un double point de vue : en améliorant les notices incluses dans les boîtes de médicaments vendus sans prescription médicale et en accès libre, qui doivent privilégier des données simples, hiérarchisées et non pas simplement énumérées, dans un langage accessible à tous ; l'obligation de faire mention sur les présentoirs de la possibilité d'obtenir des informations sur les éventuelles contre-indications avec d'autres traitements auprès du pharmacien.

- La nécessité de conduire, dans le cadre de la mission d'éducation à la santé dévolue à l'INPES, une campagne sur le bon usage des médicaments pour trois raisons : consommation de médicaments déjà trois fois plus élevées que les pays voisins comparable (notamment l'Allemagne et la Grande-Bretagne) ; nombre très élevé des hospitalisations pour contre-indications médicamenteuses (plus de 10 000 hospitalisations par an, rappelons-le) ; recours au médecin en cas d'échec du traitement acheté en service libre.
- En outre, le CISS exprime sa crainte de voir les prix des médicaments vendus « devant le comptoir » augmenter fortement à cette occasion et demande la mise en place d'un observatoire des prix des médicaments vendus dans ce cadre comportant des organisations de consommateurs et des organisations d'usagers du système de santé.

*

Telles se présentent les premières observations du Collectif interassociatif sur la santé à l'occasion de cette première réunion.